



PILIER
03 **TRAMES PAYSAGÈRES ET**
MOBILITÉS DOUCES :
les chemins bruzois

La ville à la campagne

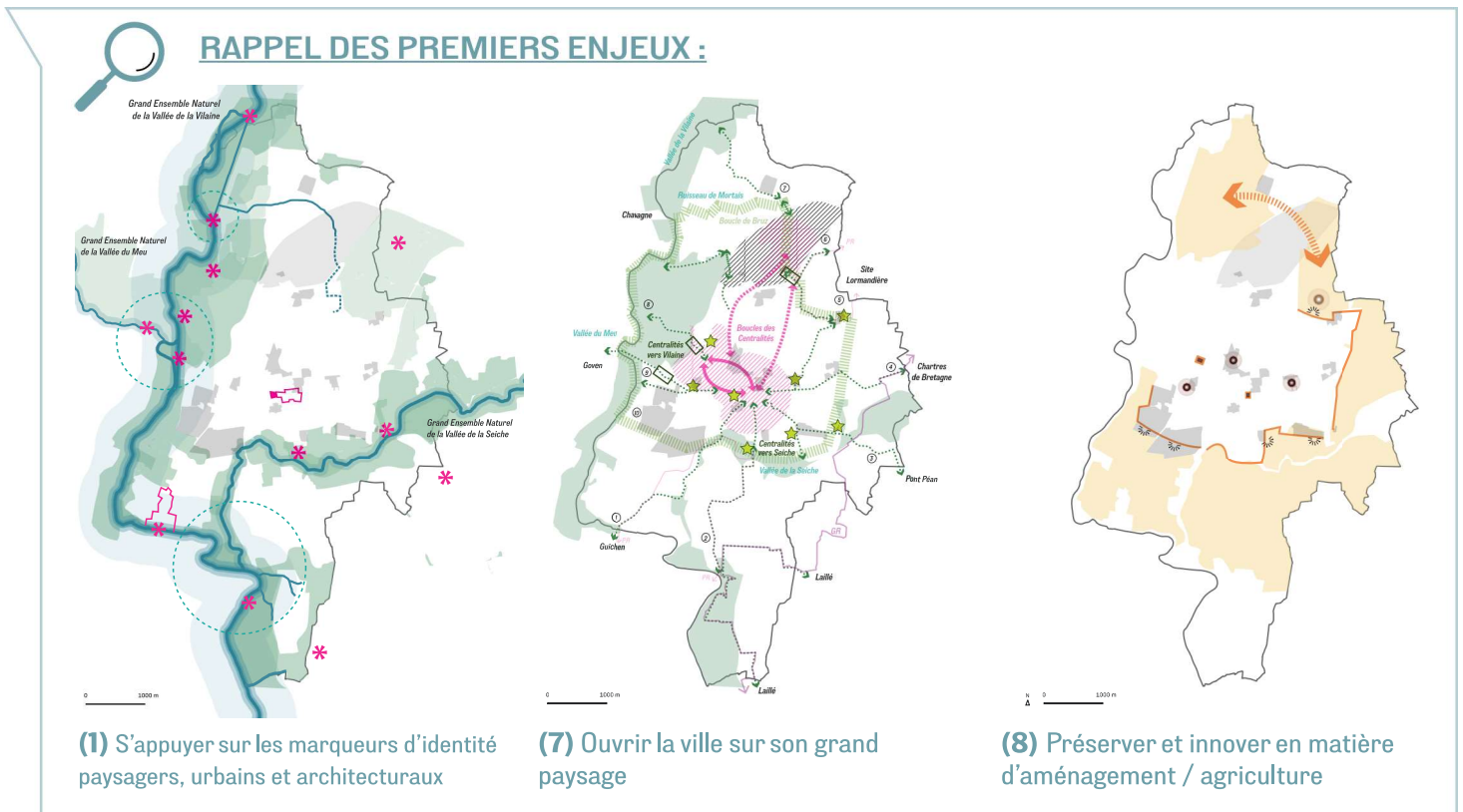
Ce pilier du plan guide a pour objectif de mettre en valeur et de donner à voir les qualités paysagères, environnementales et écologiques de la ville de Bruz.

Marquée par la géographie de ses vallées et par l'urbanisation des points hauts du territoire, les orientations du plan guide s'appuient sur les trois enjeux ci-dessous (présentés dans le cadre de la phase diagnostic) :

- > S'appuyer sur les marqueurs de l'identité bruzoise : paysagers, urbains et architecturaux
- > Ouvrir la ville sur son grand paysage
- > Caractériser la limite entre ville et campagne

Ces enjeux tendent à privilégier :

- la préservation, l'amélioration et la re-naturation du territoire
- la mise en relation des espaces naturels et des espaces de loisirs et sports avec la ville et les quartiers d'habitation par des connexions piétons et vélos plus évidentes et lisibles.
- l'inter-connexion entre espaces cultivés et espaces urbanisés : marquer la qualité d'une « ville à la campagne » et de réintroduire la « campagne dans la ville » .
- Réintroduire la « campagne dans la ville » par une réflexion sur la place de la nature et du maraîchage dans l'espace urbanisé notamment



source : document DIAGNOSTIC ET ENJEUX - mars 2022

LES CONSTATS

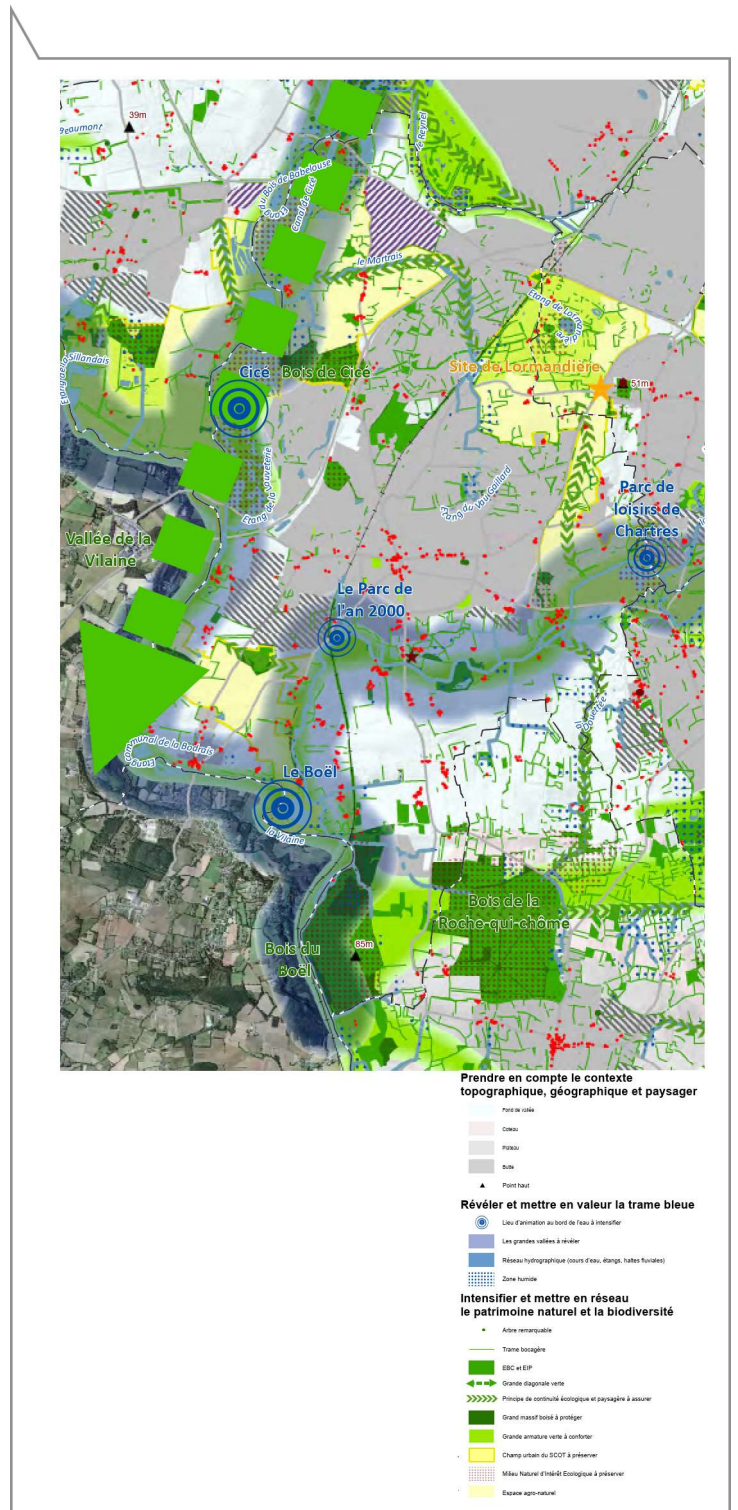
> Orientations métropolitaines en matière de protection environnementale et paysagère

Le SCOT Pays de Rennes (2015) fait état des qualités paysagères et écologiques de la ville de Bruz. La confluence de la Vilaine et de la Seiche et les vallées qui l'accompagne marquent fortement son territoire :

- par la présence de plusieurs réservoirs biologiques de différentes natures (ZNIEFF, milieux naturels d'intérêt écologique, zones humides,...)
- par la traversée de relais biologiques de la trame verte et bleue établie à grande échelle (continuités naturelles majeures)
- par la présence de «cloisonnements» sur lesquels une attention spécifique est à porter : espaces urbanisés, secteurs agricoles peu perméables, ruptures liées aux axes routiers importants, «pincements» des liaisons biologiques par la présence de ponts, tunnels,...

A partir de ces constats et objectifs définis à grande échelle (Pays de Rennes), le PLU met en évidence des points d'attention pour les projets développés sur la commune :

- mise en valeur de la «trame bleue» (cours d'eau et vallées)
- intensification de la «trame verte» par la mise en réseau des patrimoines naturels et de la biodiversité.



Des réactions fortes et des envies qui s'expriment ...

Bilan du recueil de paroles (PODCASTS) et de la concertation publique (Atelier et questionnaire en ligne)

«Il manque une diversité en termes de variété d'aires de jeux»
paroles d'habitant, podcast n°5

«Nous avons le sentiment d'être à la campagne si proche de Rennes»
paroles d'habitant, podcast n°3

« Dans les réunions de quartiers, il manque un espace intergénérationnel. Nous avons identifié la plaine du Vert Buisson. Les gens ont besoin de se rencontrer »
paroles d'habitant, podcast n°5

«L'acte de manger c'est 77 300 emplois en Ille et Vilaine. Au delà de l'impact sur le cadre de vie, c'est assez peu visible par rapport à l'enjeu et au bassin d'emploi que cela représente»
paroles d'habitant, podcast n°3

Dans le cadre des ateliers et réponses aux questionnaires, une préoccupation forte s'est exprimée à la fois :

- pour la place de la nature en ville
- pour la préservation des trames écologiques et agricoles
- pour le changement des pratiques de déplacement : de la voiture vers les modes de transports doux

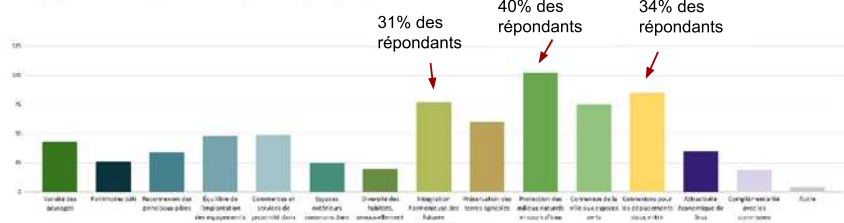
Ces conclusions constituent des leviers essentiels pour les propositions élaborées dans le cadre de ce pilier n°3

Vivre à Bruz, aujourd'hui et en 2035 (3)

La place de la nature, au coeur des préoccupations à l'horizon 2035

Selon vous, quels sont les enjeux prioritaires pour l'aménagement de Bruz à l'horizon 2035 (3 choix maximum) ?

(répartition des 703 réponses données par les 248 participants)



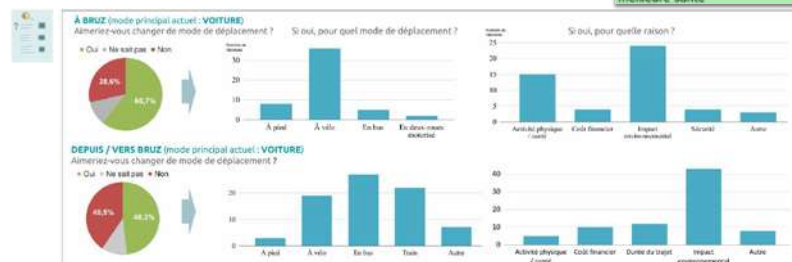
73% des répondants citent au moins 1 item parmi : protection des milieux, connexion de la ville aux espaces verts, variété des paysages et préservation des terres agricoles.

Se déplacer à, depuis, vers Bruz (2) : du côté des automobilistes

De la voiture au vélo : des changements de pratiques en réflexion

- Diminuer le coût environnemental
- Améliorer sa santé

Donner plus de place aux vélos, piétons et fauteuils roulants.
Pour plus de sécurité, moins de CO2 et des habitants en meilleure santé



source : document AMO Concertation en accompagnement à l'étude urbaine de la ville de BRUZ à l'horizon 2035 / Comité de pilotage janvier 2023 / OB - Fabienne Kervarec et TANIT - Marion Bourhis

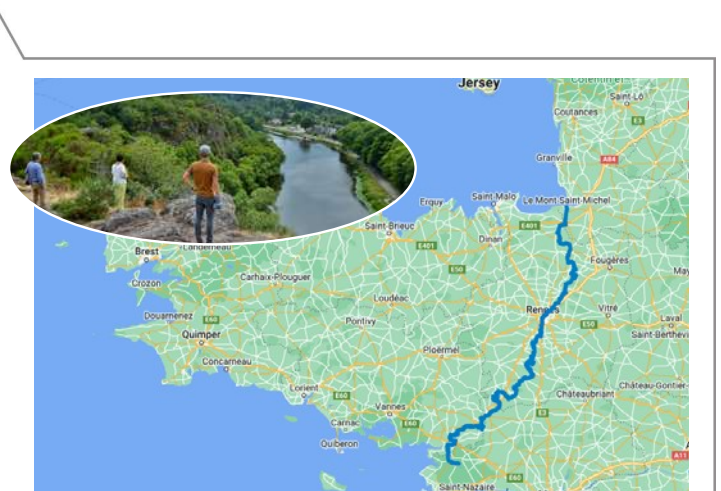
S'appuyer sur les orientations métropolitaines en matière de mobilités / loisirs

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de préservation et d'intensification des espaces naturels et des trames écologiques, il semble pertinent d'inclure dans cette réflexion les orientations métropolitaines concernant le développement d'une structure de sports et loisirs à l'échelle de la métropole ainsi que les cheminements doux qui les accompagnent. Ces connexions sont importantes pour promouvoir les alternatives à la voiture et favoriser des modes de déplacement plus vertueux et donnant à voir les qualités environnementales du territoire.

Pour cela, Bruz bénéficie de plusieurs dynamiques :

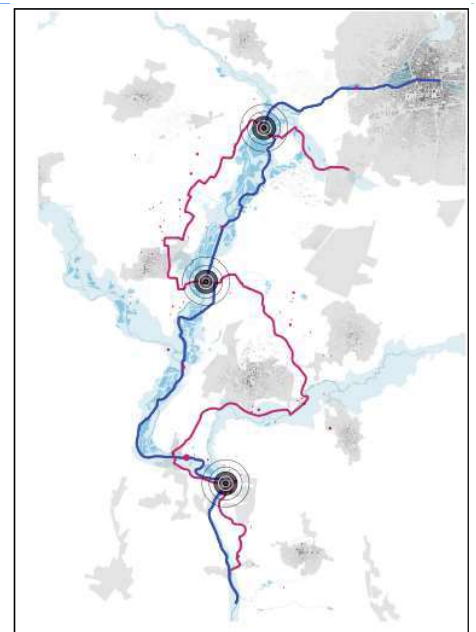
- son inclusion dans le **schéma directeur vélo de la métropole** (liaisons principales et alternatives) qui lui a permis de développer plusieurs pistes cyclables en milieu urbain et en connexions intercommunales de qualité. Ce développement se poursuit.
- la présence d'un **comité vélo-piéton menant un travail d'analyse des usages** fin et précis sur les axes de déplacement doux et les points à travailler dans le cadre de futurs projets (déjà évoqués dans le pilier précédent)
- le **passage du GR 39 sur le territoire communal**. Ce trajet de randonnée constitue un point d'entrée alternatif sur la commune et présente potentiellement des flux de promeneurs et touristes à capter pour donner à découvrir la commune, ses qualités et son dynamisme commercial, de services et économique.
- le **sentier métropolitain** «circuit conjuguant randonnée urbaine et rurale, cultures et patrimoines au sein de Rennes Métropole. Cette initiative vise à mettre en valeur et rendre attractif l'ensemble du territoire de la Métropole (« faire destination ») et à fédérer ses communes» (AUDIAR)
- le **projet Vallée de la Vilaine** qui propose, autour de Bruz des trajets de promenade ambitieux : le chemin des berges longeant la Vilaine et le chemin des terres, contournant la ville pour rejoindre la vallée de la Seiche.

Ces enjeux à grande échelle constituent des atouts importants pour redéfinir la structure de déplacements des modes doux à échelle communale.

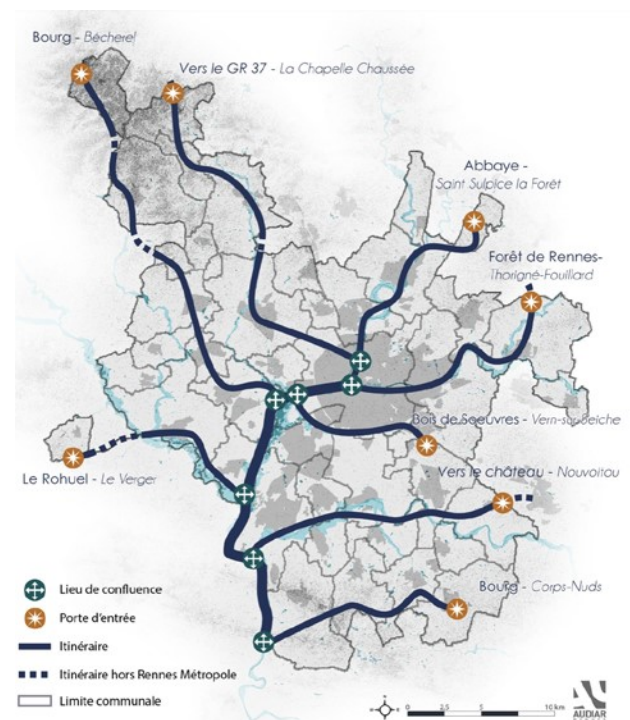


Tracé du GR 39 traversant la ville de Bruz

Projet Vallée de la Vilaine (Rennes Métropole) >



principe du tracé du sentier métropolitain



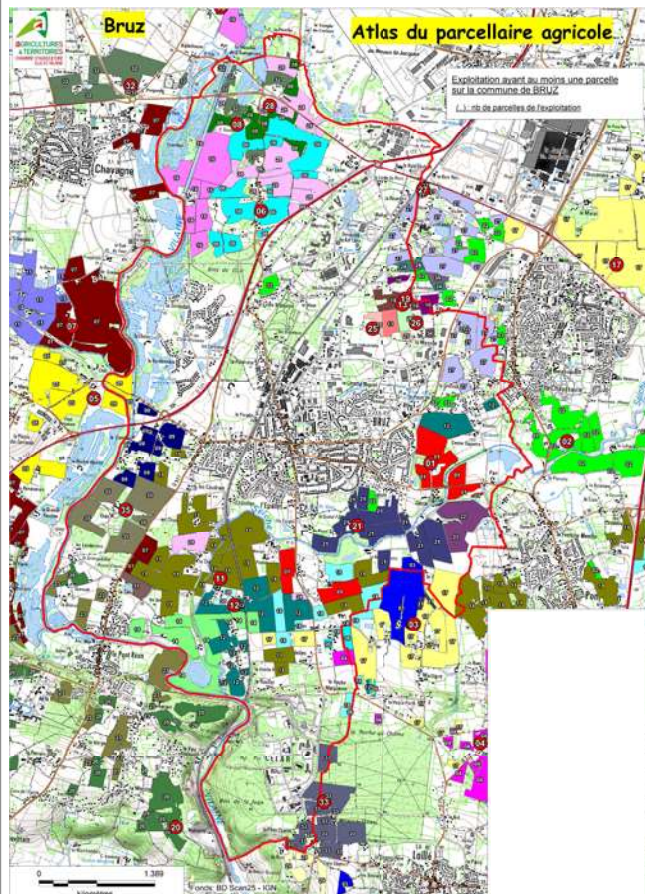
Des enjeux environnementaux et écologiques à concerter avec les partenaires agricoles de la commune

Le développement de projets vertueux en matière de paysage, d'environnement et d'écologie devra nécessairement prendre en compte la question agricole sur plusieurs aspects :

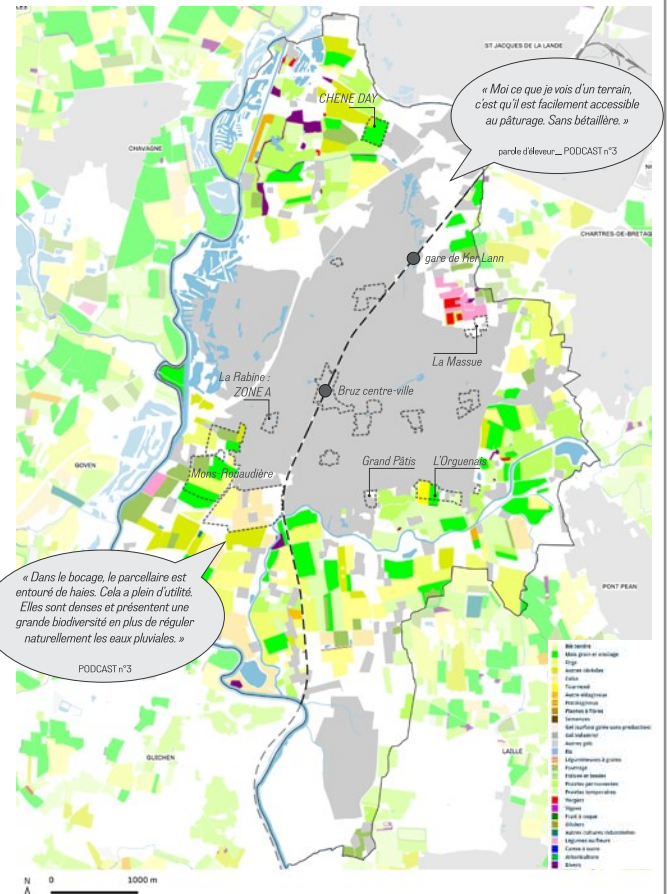
- la préservation maximale des terres agricoles (cf pilier 1)
- la protection et intensification de la couronne agricole marquant une limite franche mais perméable entre territoire urbanisé et terres cultivées

- la transformation progressive des pratiques agricoles vers des pratiques adaptées aux enjeux environnementaux.

Pour cela, il conviendra de poursuivre les études avec une attention particulière au découpage parcellaire agricole existant pour garantir un fonctionnement et un usage optimal.



^ Atlas du parcellaire agricole 2012 - 2015



^ Extrait du diagnostic : les types de cultures sur la commune de Bruz

ÉTAT 00 (au lancement de l'étude)

> Trames paysagères, environnementales et liaisons douces principales sur la commune

Les circuits existants et en projet génèrent de nouvelles «entrées» et «traversées» du territoire bruzois. Ils donnent à voir les qualités géographiques et paysagères de la ville et peuvent influencer la façon de se déplacer au quotidien et pour le loisir :

- vers le centre-ville
- entre les différents quartiers
- de chez soi à son travail
- pour se promener ou faire du sport

Croisement étude équipements

Reprise des conclusions de l'étude équipements menée par Alphaville en parallèle de l'élaboration du plan-guide sur les besoins et orientations en termes d'équipements

En complément des circuits répertoriés, l'étude équipement fait état à la fois d'un manque et d'un potentiel en matière de parcours et de lieux de pratiques de sport libre. Cette programmation est intégrée au présent plan-guide.

Espaces de pratiques libres



Parcours Santé - Champigneulle



Parcours orientation - Cesson-Sévigné



Parcours de Disc-Golf - Saint-Raymond



Terrains de Basket 3 v 3

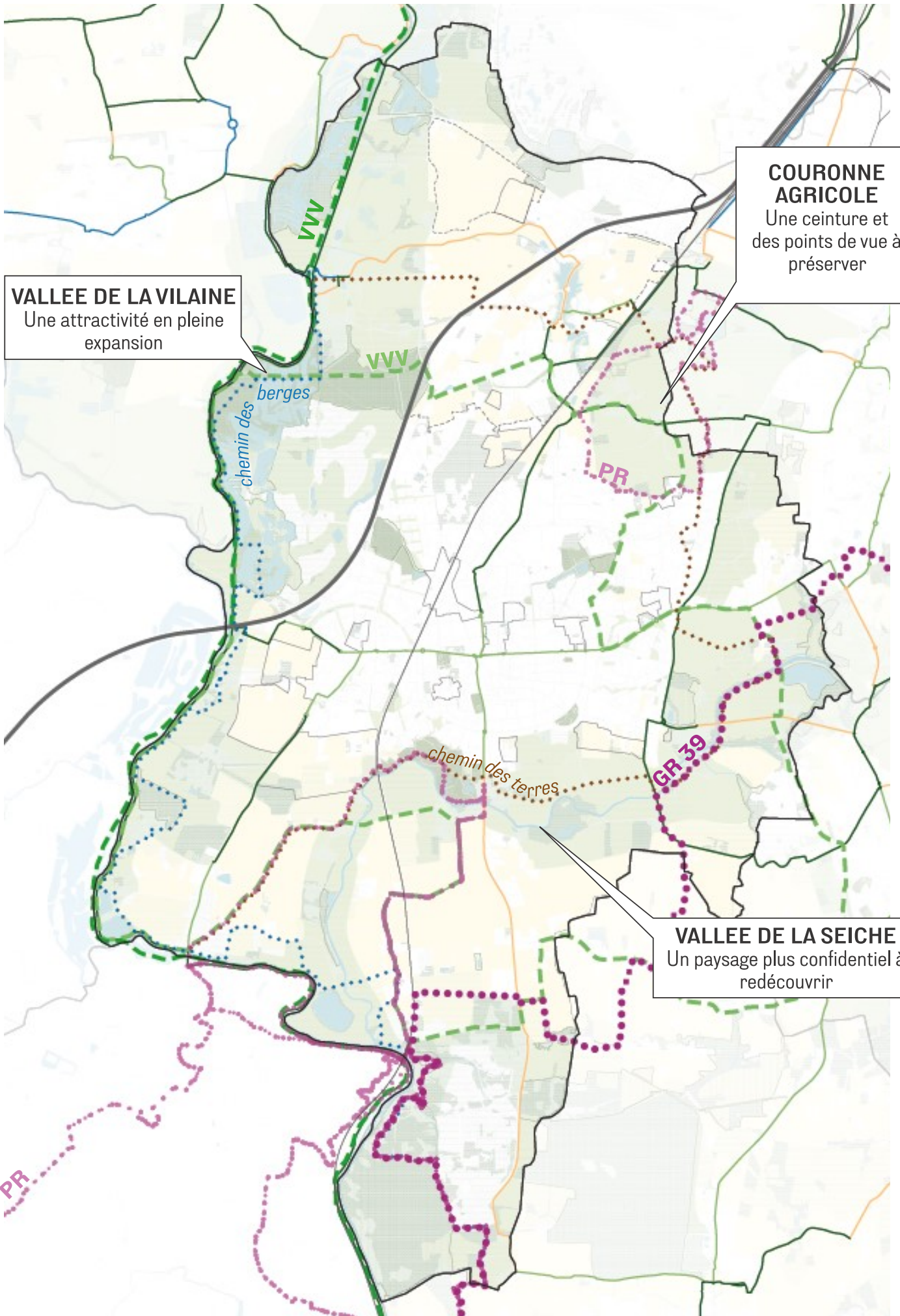


Terrains de Padel



- ● GR 39
- ● PR Pays de Rennes
- ● Chemin des terres
- ● Chemin des berges
- ■ Véloroute voie verte
- Réseau express vélo :
 - > réalisés
 - > à réaliser
 - > à améliorer
 - > autre

source : Etude de programmation des équipements publics / Comité de pilotage décembre 2022 / Alphaville



VALLEE DE LA VILAINE
Une attractivité en pleine expansion

COURONNE AGRICOLE
Une ceinture et des points de vue à préserver

VALLEE DE LA SEICHE
Un paysage plus confidentiel à redécouvrir

LEVIER 01 : > Préserver / Rétablir les continuités écologiques

Un travail à engager à plusieurs échelles

Afin de renforcer les continuités écologiques sur le territoire bruzois, l'accueil de la biodiversité est à envisager à plusieurs niveaux :

- grandes trames paysagères (verte et bleue) aux abords des vallées à conforter
- milieux naturels sensibles à préserver (voire à sanctuariser) et à intégrer aux continuités écologiques du territoire
- trames végétales à densifier en milieu urbain pour lutter contre les îlots de chaleur et constituer des 'trames fraîches' s'appuyant sur les parcs, jardins, alignements arborés existants et également sur les futur secteurs de projet (cf. pilier 1 levier 3)

> GRANDES TRAMES

● TRAME BLEUE

S'appuyer sur le réseau hydrographique existant :

- Vallée du Meu
- Vallée de la Vilaine
- Vallée de la Seiche

Plusieurs ruisseaux :

- Ruisseau du Reynel
- Ruisseau du Mortrais
- Ruisseau de la Douettee
- Ruisseau de l'Orguenais

Plusieurs étangs :

- Etang Vau Gaillard
- Etang de Pan
- Etang des Garennes

● TRAME VERTE

S'appuyer sur les grands ensembles naturels (GEN / SCOT Pays de Rennes) :

- Vallée de la Vilaine
- Vallée de la Seiche

S'appuyer sur les boisements existants :

- Bois de Saint Jean
- Bois de Cicé
- Bois de Vert Buisson
- ...

> MILIEUX SENSIBLES

Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIE / SCOT Pays de Rennes) :

- 12 % de la surface communale (soit 3,6 km² environ) reconnue comme Milieu Naturel d'Intérêt Ecologique : 21 milieux recensés dont 9 milieux d'intérêt écologique majeur

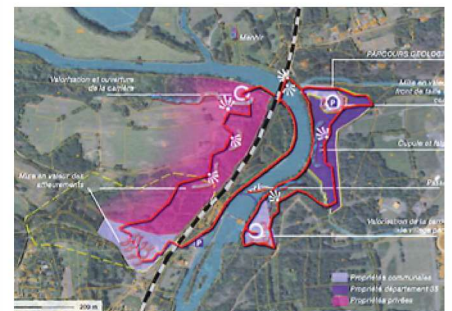
> ESPACES VERTS EXISTANTS

- + Conforter l'accueil de la biodiversité au sein des espaces verts existants
- + Ajout d'espaces verts complémentaires
- + Compléter les strates végétales existantes

NOTA : Des réflexions en cours

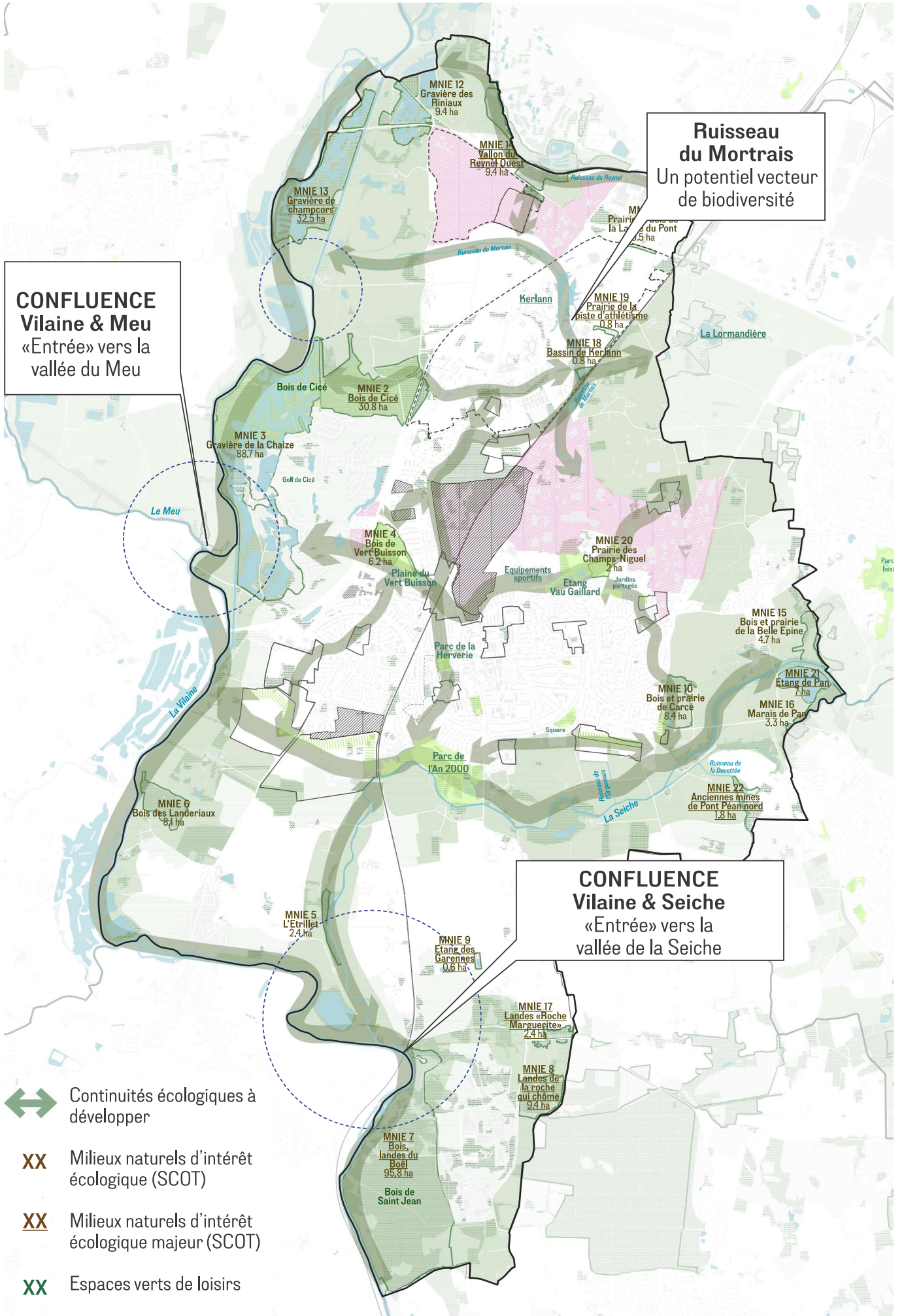
Plan de paysage / Boël

Une réflexion est en cours pour valoriser le site du Boël en termes paysagers et environnementaux



Actualisation des MNIE en cours


A l'échelle du Pays de Rennes, les périmètres MNIE sont en cours d'actualisation. Il conviendra dans les projets à venir de prendre en considération ces nouveaux périmètres.

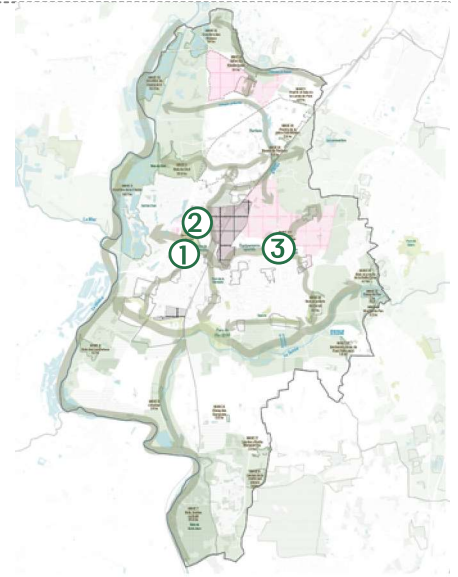


Ruisseau du Mortrais
Un potentiel vecteur de biodiversité

CONFLUENCE Vilaine & Meu
«Entrée» vers la vallée du Meu

CONFLUENCE Vilaine & Seiche
«Entrée» vers la vallée de la Seiche

-  Continuités écologiques à développer
- XX** Milieux naturels d'intérêt écologique (SCOT)
- XX** Milieux naturels d'intérêt écologique majeur (SCOT)
- XX** Espaces verts de loisirs



↪ **MODES D'ACTION** : Augmenter la qualité des espaces publics végétalisés existants

Potentiels existants



1 Allée piétonne au Vert Buisson



2 Plaine du Vert Buisson



3 COSEC - Equipements sportifs



Propositions de «densification végétale»



«coulée vert piétonne»
intensifier la densité végétale des abords et pieds d'arbre par de la gestion différenciée avec du fauchage tardif (prairie fleurie)



«prairie / aire de loisirs»
développer la biodiversité du site par de la gestion différenciée avec du fauchage tardif (prairie fleurie)

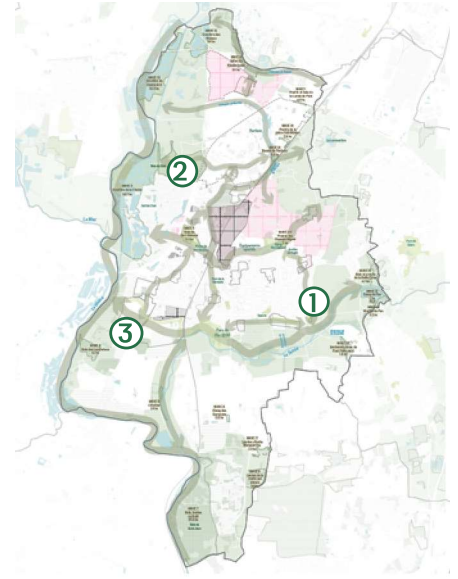


«équipements sportifs»
des espaces de plein air aux usages multiples et accueillants la biodiversité (diversification de la palette végétale + gestion différenciée)

Outils potentiels :

Mise en place d'un **PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉ DES ESPACES VERTS** à l'échelle communale

Réaliser un **INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARBORÉ** de la commune pour protection au PLUi



↳ **MODES D'ACTION** : Augmenter la qualité des patrimoines et milieux naturels existants

Potentiels existants



1 Bois et prairie de Carcé



2 Bassin de rétention des eaux pluviales à Vert Buisson



3 Mons



Propositions de «densification végétale»



S'appuyer sur les **MNIE et espaces naturels préexistants** pour affirmer leur intérêt écologique (protection et mise en valeur) + «sanctuariser des lieux» ?



Bassins eau pluviale profiter des espaces humides et y intégrer une végétation adaptée (plantes hélophytes) + ouvrir les espaces au public en créant des pentes douces



Compléter les strates végétales
 > STRATE ARBORÉE : Renforcer les alignements d'arbres / îlots de chaleur / traversées urbaines
 > STRATE ARBUSTIVE : Intégration de haies champêtres
 > STRATE HERBACÉE : Sols à désimperméabiliser ? Gestion différenciée, milieux humides et gestion des eaux pluviales

Outils :
 GUIDE DE GESTION des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIE) du Pays de Rennes - 2011

LEVIER 02 : > Valoriser la lisière VILLE / CAMPAGNE

La 'limite de l'extension urbaine' comme une opportunité de mettre en valeur les patrimoines communaux

Que ce soit au contact des quartiers d'habitat existants, des hameaux historiques ou des secteurs en réflexion (extension urbaine notamment), la lisière entre tâche urbaine et terres agricoles constitue une limite dont le dessin permet de définir les ambiances et les points de vue sur la ville de Bruz. Au regard de cette limite et des réflexions menées dans le pilier 1 (préservation des surfaces naturelles et agricoles), il apparaît souhaitable de s'attacher à :

- Préserver le caractère isolé des hameaux patrimoniaux
- Requalifier les limites existantes par des propositions en matière de clôtures et végétaux
- Dessiner les périmètres des secteurs en extension urbaine au regard de la pertinence de la limite qu'ils constituent en perspective du ZAN (zéro artificialisation nette)

↪ MODES D' ACTIONS

Potentiels existants



Propositions



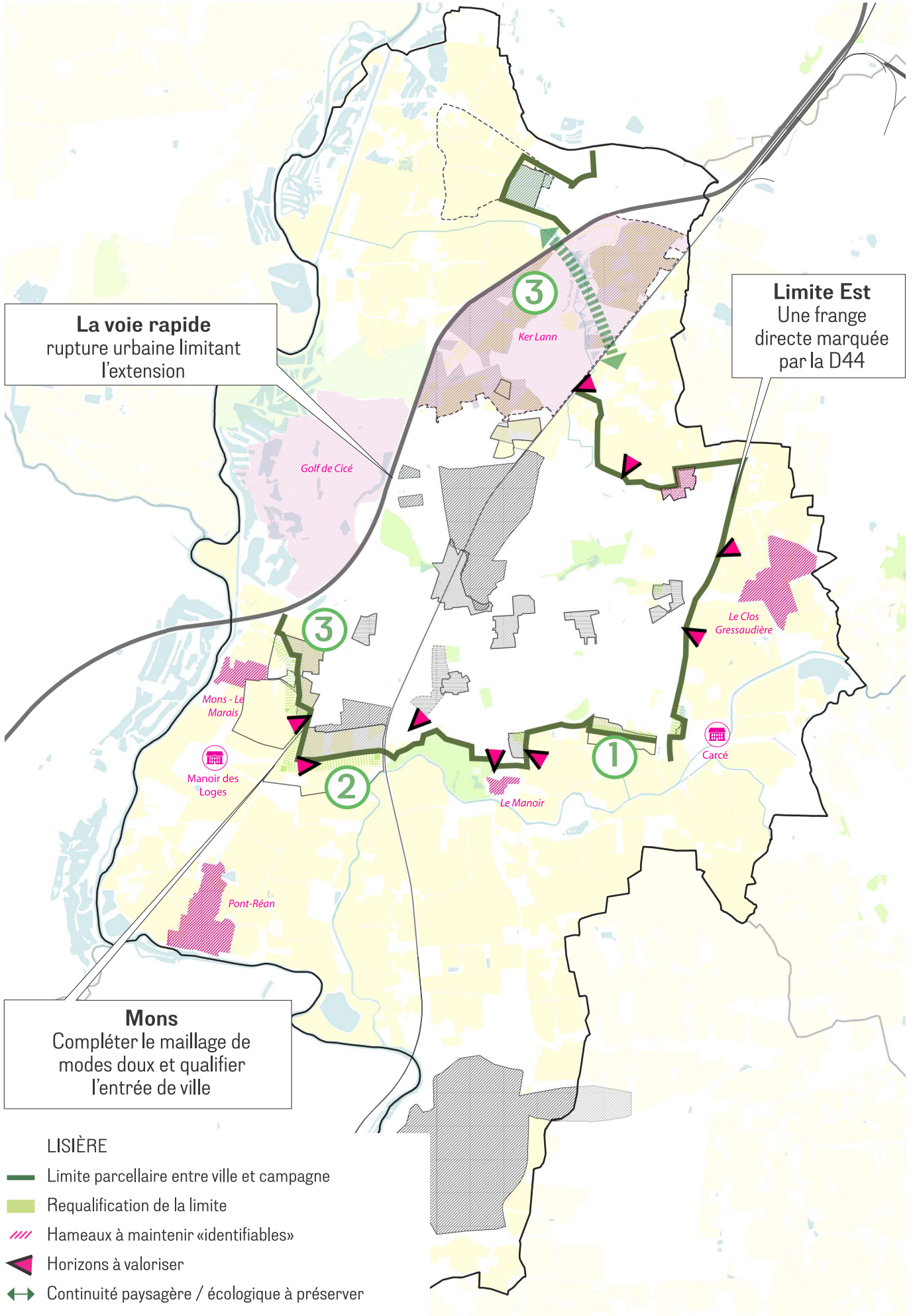
Accompagner les particuliers dans la mise en valeur de leur rapport à la campagne : clôtures moins opaques, diversité de plantation,... transformant le paysage urbain



Des cheminements et voies constituant la lisière, pour l'ensemble des usagers



Orienter les nouvelles constructions vers la campagne : offrir des points de vue pour les logements / valoriser la façade de la ville depuis les entrées de ville



LEVIER 03 : > Constituer un maillage de mobilités piétonnes et cycles inter-quartier et inter-communal

La «boucle verte» et les chemins bruzois

Proposer aux habitants un réseau de liaisons douces depuis les espaces urbanisés vers les espaces naturels :

- Favoriser des circulations apaisées et sécurisées
- Penser des trajets à la fois du quotidien et de loisirs
- Découvrir la variété du patrimoine bâti et naturel bruzois
- Faire liens entre les quartiers, les espaces naturels et les communes voisines
- Valoriser la traversée des espaces naturels entre deux communes

➔ **MODES D'ACTION** : des nœuds de déplacements à sécuriser

Potentiels existants



1

Pont au dessus de la D177



2

Tunnel sous la voie ferrée



3

Rond point Éperon Doré



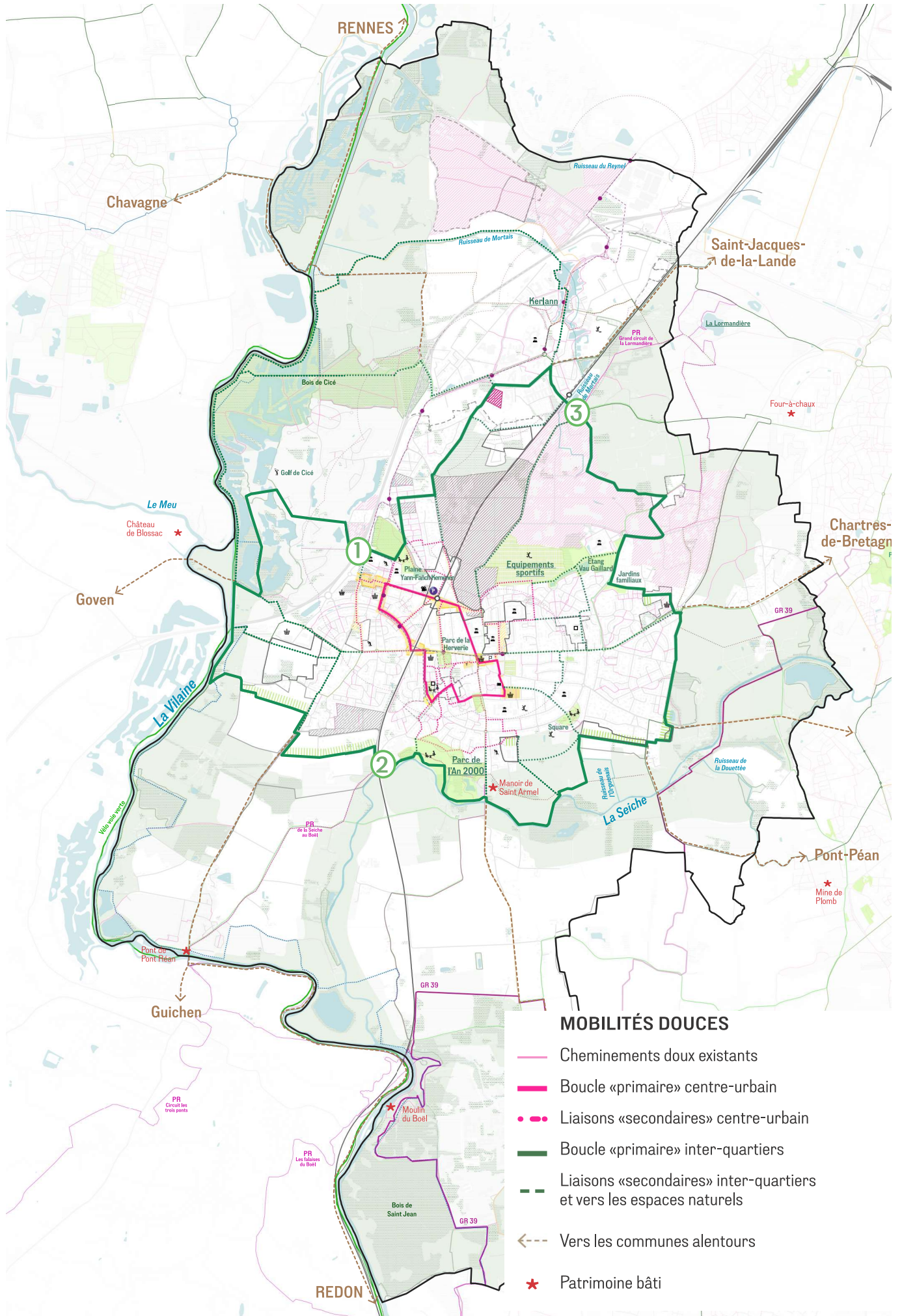
Propositions



Réfléchir au PARTAGE MODAL DES FRANCHISSEMENTS :
part vélo à augmenter entre est et ouest de la ville

Des TUNNELS À SÉCURISER et à intégrer dans les trajets modes doux identifiés :
Tests d'aménagements provisoires au bénéfice des modes doux (fermeture à la voiture les week-ends ?)

NŒUDS ROUTIERS À SÉCURISER et à soigner sur les «entrées de ville»



MOBILITÉS DOUCES

- Cheminements doux existants
- Boucle «primaire» centre-urbain
- - - Liaisons «secondaires» centre-urbain
- Boucle «primaire» inter-quartiers
- - - Liaisons «secondaires» inter-quartiers et vers les espaces naturels
- - - Vers les communes alentours
- ★ Patrimoine bâti

ZOOM : > «La boucle verte» : des séquences végétales et naturelles à activer

Un circuit varié d'environ 15 km

Plusieurs vocations :

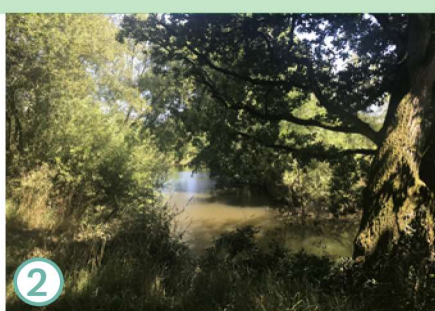
- Des liaisons inter-quartiers / Une traversée nord-sud / Une traversée est-ouest
- Des liens vers les espaces naturels depuis les centralités et les différents quartiers
- Affirmer les identités des quartiers qui composent Bruz selon les différents milieux naturels : milieux boisés (boisements feuillus, boisements résineux, bocage, friches et fourrés), milieux aquatiques (mares, étangs, ruisseaux et rivières), milieux ouverts (prairies humides, prairies mésophiles, landes) / *source : GUIDE DE GESTION des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIE) du Pays de Rennes - 2011*
- Valoriser les hameaux historiques et le patrimoine bâti bruzois

➔ **MODES D'ACTIONS** : mettre en scène les différents milieux naturels

Potentiels existants



Boisement bord de Vilaine



Bord de Seiche



Mons



Propositions



Traverser des milieux boisés,
couverts et abrités

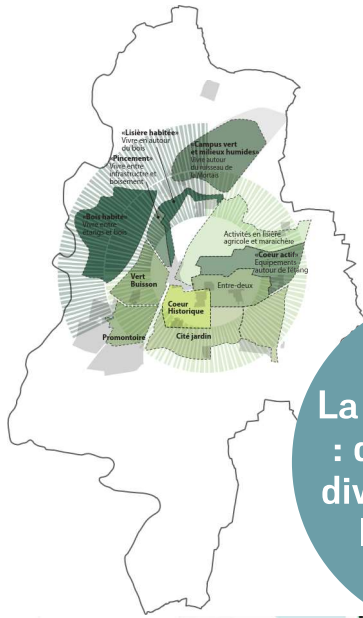


Traverser des milieux
aquatiques, les contempler et s'y
reposer

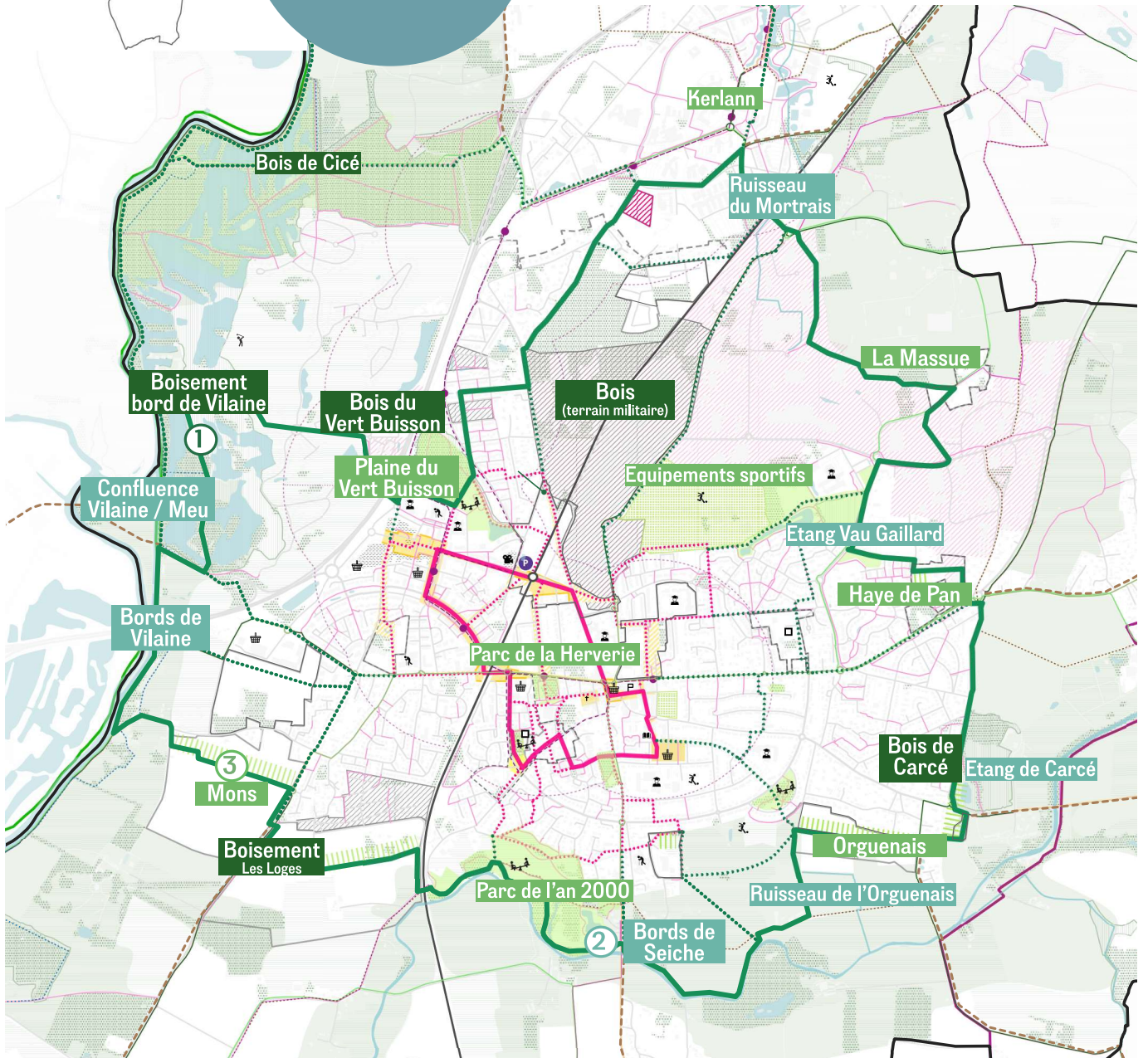


Traverser des milieux ouverts
avec vues sur les vallées alentours





La boucle «verte» : des ambiances diversifiées selon les quartiers



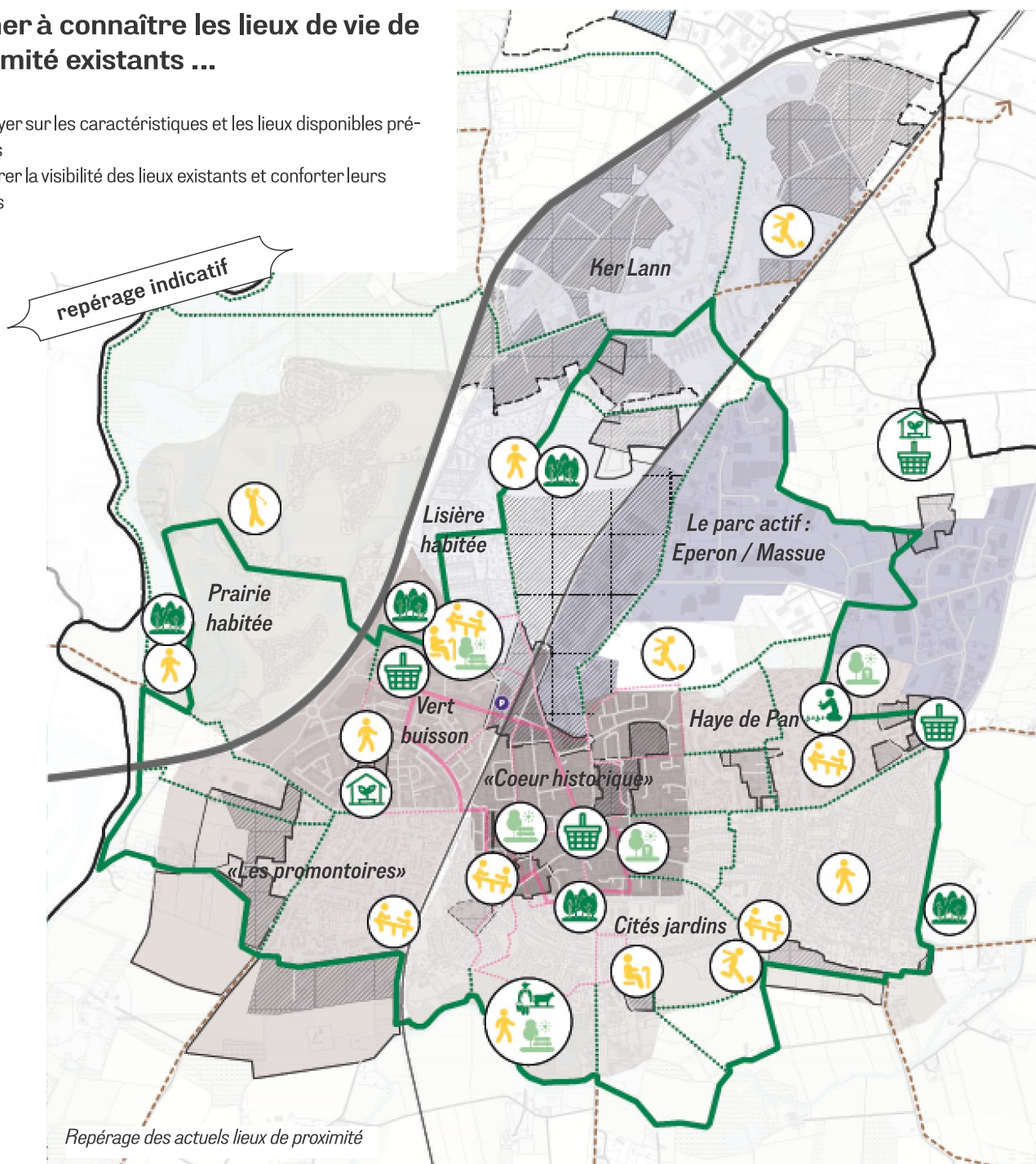
MOBILITÉS DOUCES

- Boucle «primaire» inter-quartiers
- - Liaisons «secondaires» inter-quartiers et vers les espaces naturels

ZOOM : > Relier quartiers résidentiels et lieux de promenade

Donner à connaître les lieux de vie de proximité existants ...

- S'appuyer sur les caractéristiques et les lieux disponibles pré-existants
- Améliorer la visibilité des lieux existants et conforter leurs fonctions



REPÉRAGE



- Des lieux existants à conforter
- Lieux à créer + mise en réseau

LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ

- Promenade et repos
- Aire de jeux
- Aire de repos
- Terrains sportifs en libre accès

RÉSEAU DE PARCS

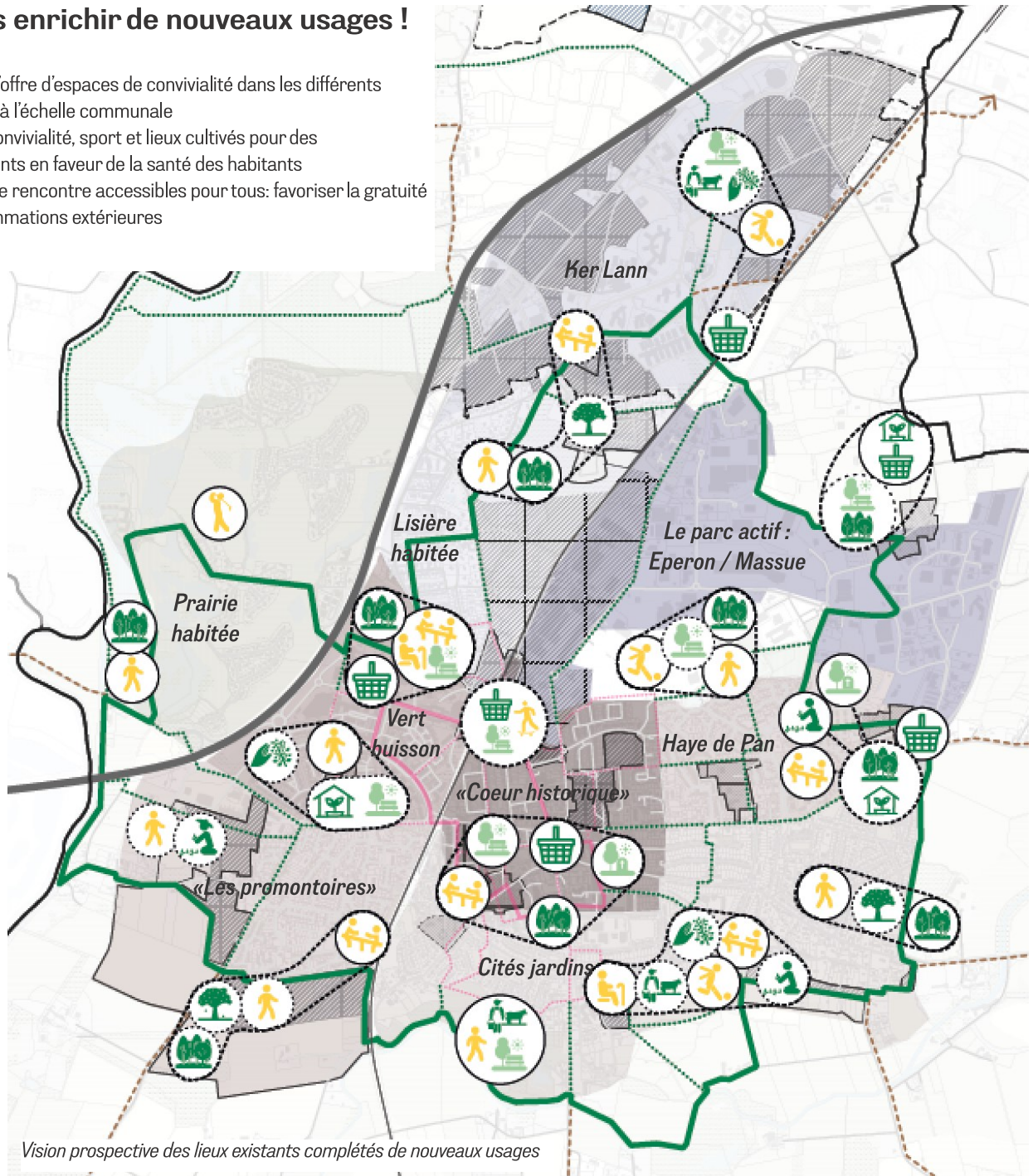
- Parc
- Cimetière paysagé

LES «RELAIS» CULTIVÉS

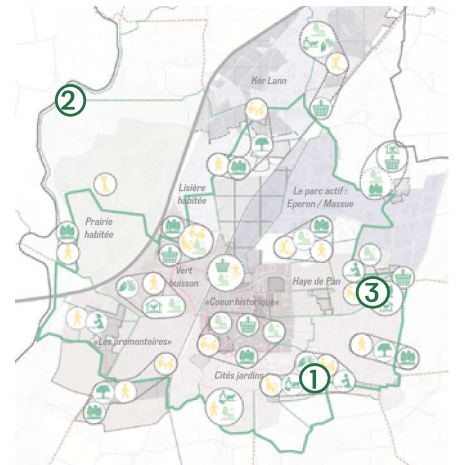
- Marchés et commerces
- Pépinières professionnelles
- Boisements protégés
- Jardins Potagers
- Vergers
- Lieux de cueillette
- Gestion des espaces verts par éco-pâturage

... et les enrichir de nouveaux usages !

- Équilibrer l'offre d'espaces de convivialité dans les différents quartiers et à l'échelle communale
- Associer convivialité, sport et lieux cultivés pour des aménagements en faveur de la santé des habitants
- Des lieux de rencontre accessibles pour tous: favoriser la gratuité des programmations extérieures



Vision prospective des lieux existants complétés de nouveaux usages



➔ **MODES D'ACTION :** S'appuyer sur la boucle pour générer des espaces de rencontre intergénérationnels dans les quartiers résidentiels

Potentiels existants



1

Frange sud de la cité jardin



2

Bord de Vilaine



3

Haye de Pan



Propositions



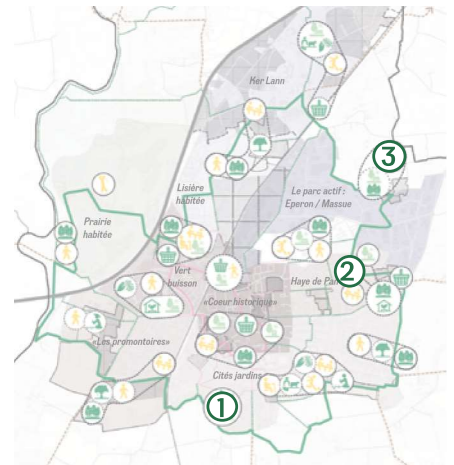
Enrichir les espaces sportifs existants en frange
Des placettes pour admirer la campagne ?



Inviter à la pratique régulière de la boucle par des équipements réguliers :
Des jalons pour s'exercer / se reposer



Inviter à «faire un détour» au cœur des quartiers d'habitation
par la présence d'aires de jeux et lieux de convivialité



➔ **MODES D'ACTION :** Reconnecter ville et campagne autour de relais 'alimentation' et écologie

Potentiels existants



1 Fruitiers et potagers au bord du Parc de l'an 2000



2 Jardins familiaux de Vau Gaillard



3 «La Pampa» lieu de culture maraîchère et de restauration «cuisine bio en direct de la ferme»



Propositions



Des cultures collectives sur les franges, accessibles par la boucle : vergers, cultures de fleurs en lien avec la cité jardin,...



Au sein des quartiers, retrouver des potagers partagés ou «ouvriers»



Sur le long terme, des équipements valorisant les filières vertueuses ? (réseau d'échange des transitions)